

5640 METTET

www.moligneole.be

Communiqué de presse

61 – 22 = 39 éoliennes

Il n’y a pas de place pour une usine éolienne, même réduite, dans la région de la Molinee

La société MESA vient de rendre officiel son nouveau projet d’usine éolienne (projet dit de référence) dans la région de la Molinee, financé par la COMPAGNIE NATIONALE A PORTEFEUILLE (CNP), groupe d’Albert FRERE.

La présentation de ce nouveau projet ne consiste en réalité qu’en une carte topographique avec l’implantation de 39 éoliennes. Cette carte est par ailleurs beaucoup moins complète que la carte représentant les 61 éoliennes du projet précédent. En effet, elle est en noir et blanc, ce qui rend sa lisibilité plus difficile et, plus important, elle ne représente plus le câblage électrique reliant les éoliennes entre elles ainsi que les éventuels chemins d’accès.

Bien que MESA mentionne dans la lettre accompagnant la carte que le nouveau projet tient compte des remarques faites dans le cadre de l’enquête publique qui a eu lieu du 19/02/2003 au 06/03/2003, aucune précision n’a été fournie à ce sujet. Le réseau Molineole estime donc que cette information est très insuffisante et il entend poursuivre son rôle d’information du public, à défaut de la prise en charge de cette tâche par les pouvoirs publics et/ou par le promoteur du projet.

La population devra donc attendre l’étude des incidences sur l’environnement (EIE) pour en savoir plus sur les critères qui ont prévalu lors de l’élaboration du projet réduit.

Les remarques émises par la population ne sont pas prises en compte

Après un examen attentif de cette carte, le réseau Mognéole confirme son opposition à l'implantation d'une usine éolienne dans la région de la Mognéole.

Le projet revu n'est pas fondamentalement différent du précédent en ce qui concerne les nuisances qu'il entraînerait s'il devait se réaliser. Les objections répertoriées au niveau des 1.245 lettres émises par la population lors de l'enquête publique de février-mars 2003 restent d'application malgré la révision du projet.

En effet, aucune différence importante n'est à noter en ce qui concerne :

- la destruction de paysages uniques et exceptionnels ;
- le gigantisme et le sentiment d'oppression ;
- la dévalorisation immobilière ;
- les nuisances sonores, radioélectriques et électromagnétiques ;
- la proximité de zones de grande valeur naturelle (NATURA 2000) ;
- les déséquilibres socio-économiques ;
- l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire.

Il est à noter que l'équilibre socio-économique du projet revu est encore moins favorable que le projet précédent, eu égard au nombre d'emplois éventuellement créés.

Pour le réseau Mognéole, force est de constater que seules des raisons financières, techniques ou politiques ont été prises en compte pour la révision du projet, à l'exclusion de critères de nature environnementale.

Même avec 22 éoliennes en moins, le projet d'usine éolienne reste gigantesque et inadapté à la région choisie par ses promoteurs.

Le réseau Mognéole poursuit son travail d'étude, de réflexion et d'information afin de continuer à agir à toutes les étapes de la procédure légale.

Protocole de Kyoto, SER et URE : une soirée d'information à ne pas manquer

Un projet aussi gigantesque – qu'il se réalise ou non – doit contribuer à une prise de conscience ainsi qu'à la remise en cause des comportements des administrations communales concernées mais aussi des citoyens en matière de production et de consommation d'énergie.

Le réseau Mognéole, qui souhaite aborder le projet d'usine éolienne dans un cadre global, organise une soirée d'information consacrée :

- aux engagements de la Belgique et de la Région Wallonne en matière de Protocole de Kyoto ;
- aux Sources d'Énergie Renouvelable (SER) ;
- à l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (URE).

La soirée aura lieu le **mardi 27 mai 2003 à 20 h 00 à la salle "Notre Tanière" à Bossière-Saint-Gérard.**

Cette séance d'information est organisée en collaboration avec INTER-ENVIRONNEMENT-WALLONIE asbl, fédération des associations d'environnement actives en Wallonie, qui nous exposera la situation actuelle et les perspectives d'avenir.

Etude des incidences sur l'environnement (EIE) et nouvelle enquête publique

De nombreux habitants de la région de la Molinee pensent que le projet réduit de 39 éoliennes est effectivement celui qui sera réalisé.

Il n'en est rien. En effet, il reste encore de nombreuses étapes légales importantes avant qu'un éventuel permis soit accordé et que des travaux puissent être entrepris sur le terrain.

Le bureau d'études agréé ARIES poursuit actuellement l'EIE du projet réduit. Tous les aspects doivent être pris en compte. Le bureau d'études ARIES engageant sa crédibilité, le réseau Molineole est persuadé qu'il apportera tout le soin nécessaire à l'analyse de tous les éléments à prendre en compte.

Le réseau Molineole se prépare activement à étudier l'EIE et à réagir lors de la prochaine enquête publique. Une importante sensibilisation de la population sera à nouveau menée par le réseau Molineole.

Un questionnaire de trop ?

En date du 14/05/2003, la plupart des 1.245 personnes et/ou associations ayant réagi dans le cadre de l'enquête publique préalable (projet initial portant sur 61 éoliennes) ont eu la surprise de recevoir par la voie postale un questionnaire du bureau d'études ARIES... daté du 05/05/2003 (document téléchargeable sur internet : http://moligneole.be/doc/lettre_aries.pdf) ! La date limite de renvoi du questionnaire étant fixée au 19/05/2003, de nombreuses réactions négatives ont été enregistrées quant à ce délai très court, aussi bien auprès du réseau Molineole que du bureau d'études ARIES.

D'après le bureau d'études ARIES, ce questionnaire est censé être destiné à actualiser les observations et suggestions émises dans le cadre initial.

Le réseau Molineole s'étonne de cette initiative dans la mesure où ce questionnaire n'est pas prévu dans le cadre de la procédure légale du permis unique.

Le réseau Molineole regrette cette maladresse du bureau d'études ARIES car elle est de nature à introduire, au sein de la population, encore plus de confusion quant à la procédure légale en cours.

Le projet d'usine éolienne dans la région de la Molinee : un dangereux précédent

En date du 13/04/2003, le Ministre Michel FORET, Ministre Wallon de l'Aménagement du Territoire, a annulé le permis d'implantation de 4 éoliennes à Celles (Province de Hainaut).

En examinant les motivations du Ministre, le réseau Molineole constate qu'une grande partie des arguments invoqués s'appliquent au projet de la société MESA : la construction d'une usine éolienne dans la région de la Molinee est incompatible avec son caractère rural et la grande qualité de ses paysages.

En s'opposant avec détermination au projet de la société MESA, le réseau Molineole estime avoir lancé un large débat démocratique en Région Wallonne quant aux sites réellement susceptibles d'accueillir des éoliennes, en ce compris les aspects suivants :

- la protection des paysages de qualité et protégés (Convention de Florence, NATURA 2000,...) ;
- le potentiel éolien réel ;
- le coût du raccordement au réseau de distribution électrique ;
- la liaison entre la production d'énergie renouvelable et les économies d'énergie ;
- les nuisances engendrées.

Le réseau Molineole apporte son soutien total à l'ASSOCIATION DE DEFENSE DES SITES ET DES VALLEES DU NAMUROIS (ADSVN) asbl qui s'oppose avec fermeté à un projet qui porte sur la construction et l'exploitation de 2 éoliennes à Dorinne. Celui-ci, même limité (actuellement) à 2 éoliennes – afin d'éviter de réaliser une étude des incidences sur l'environnement – est de nature à nuire au caractère rural et à la grande qualité des paysages de cette partie du Condroz oriental située rive droite de la Meuse.

Informer, encore informer, toujours informer

Le nouveau journal d'information du réseau Molineole (Edition spéciale – Mai 2003) est en cours de distribution postale.

Ce numéro est téléchargeable au format PDF (ACROBAT READER) dans la section Documents sur le site www.molineole.be.

Le journal d'information périodique *INFO@MOLIGNEOLE.BE* est complémentaire au contenu du site internet et reflète, comme lui, les positions officielles du réseau Molineole. Il a pour objectif principal de mettre l'information à la disposition des personnes, encore nombreuses, qui ne disposent pas d'un accès internet.